

25<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

25<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 81 COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE  
Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page	3 fr. 50
» 2 <sup>e</sup> page	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

Ainsi l'Italie est désormais l'alliée de l'Allemagne. Eh ! bien, si j'étais Hitler, c'est à partir de maintenant que je m'en méfierais !

Voici tout de même une grande nouvelle !

Il paraît que l'Allemagne et l'Italie viennent de conclure une alliance, une alliance « presque militaire » ainsi que la bizarrement qualifiée le puissantisime Ciano, gendrisse de l'illustre Mussolini... Ah ! quel bonheur d'avoir un beau-père !

Une alliance entre le Führer et le Duce !... Stupéfaction ! Comment ils n'en avaient donc pas ?

Ils n'étaient donc pas alliés ! Mais qu'est-ce qu'ils étaient alors ? Mais, alors, qu'est-ce que c'était que l'axe ? Cet axe Rome-Berlin, tant vanté, tant célébré, si souvent brandi comme l'épouvantail de l'Europe, qu'on nous présentait comme très supérieur à tout ce qui était fait jusqu'alors en diplomatie, un sommet indépassable, une perfection réalisée, un chef-d'œuvre auquel on ne saurait rien ajouter ! Cet axissime, enfin, dont on nous avait dit successivement qu'il était en fer, en acier, en ciment... en ciment armé, naturellement !

Puis, voilà que les deux « axés » découvrent subitement que cela ne suffit pas, qu'il faut quelque chose de plus et de mieux. Et ils tombent dans cette banalité à l'usage de n'importe quelle « démocratie » ; une alliance.

Ainsi, désormais, l'Italie est « alliée » de l'Allemagne ! Eh ! bien, ce n'est pas pour dire, mais si j'étais Hitler, c'est à partir de maintenant que je m'en méfierais !

Cet événement est expliqué, en termes mystérieux aux populations des deux pays intéressés qui sont en droit de se dire que puisqu'on a jugé nécessaire de renforcer leur système de protection, c'est donc que la menace extérieure s'est aggravée et le danger devenu plus grand. Alors, on leur sert des commentaires comme le suivant emprunté à l'organe national-socialiste *Die Weltanschauung* :

« L'alliance est l'expression de l'action géopolitique de deux grands centres de force et de développement de l'humanité, le résultat rationnel des rapports très anciens des peuples et des cultures ! »

Comme les lecteurs n'y comprendront rien, ils trouveront très profond et très démonstratif ce charabia où l'action géopolitique (!!) de deux centres est en relations avec le développement de l'humanité et où l'on a le culot de justifier l'alliance en invoquant les rapports du germanisme et du latinisme, qui n'ont jamais fait que se combattre et se battre !

Cela n'empêche d'ailleurs pas le même journal d'ajouter que « la réalité politique de l'axe n'est pas une déclaration de guerre impériale à l'Europe. Ils ne comprennent jamais que cette colonne vertébrale de l'ordre européen est essentiellement différente des systèmes d'alliance du passé. »

Voilà donc l'axe comparé, cette fois, à une colonne vertébrale !... Mais passons sur les métaphores ! Si nous avons conservé quelque faculté de comprendre, cela essaye de vouloir dire que l'Italie et l'Allemagne ont voulu renforcer l'ordre et la paix en Europe... où chacun sait qu'ils ne l'ont troublé ni en Autriche, ni en Tchécoslovaquie, ni en Albanie, pour ne pas parler de l'Espagne !

Seulement la presse reptilienne d'Hitler oublie parfois de mettre de l'unisson dans ses sifflements. Ainsi, le même jour, un autre organe national-socialiste *Die Weltanschauung*, écrit : « Par le protectorat sur la Bohême et la Moravie, l'Allemagne A COM-MENCE à assurer son espace vital... »

Commencé à assurer son espace vital ! C'est écrit en toutes lettres ! Il faut donc bien conclure de là que l'Allemagne n'estime pas avoir achevé de l'assurer. Et qu'après avoir commencé, elle garde par devers soi la volonté de continuer.

Pour une fois que ces gens laissent passer un mot de vérité, il faut le saisir et le fixer !

Au demeurant, la conclusion de cette alliance ne change pas grand-chose à la situation des deux puissances totalitaires non plus qu'aux engagements par lesquels elles étaient liées. Leur politique restera ce qu'elle était. Notre confrère du *Temps* a fourni là-dessus un commentaire qui nous semble résumer parfaitement la situation :

« L'entière solidarité, écrit-il, des deux régimes ne faisait plus de doute pour personne, mais Berlin et Rome devaient, pour des raisons de prestige, trouver une réplique « plus ou moins impressionnante à la politique nouvelle de l'Angleterre sur le continent et à l'accord détenu par l'Angleterre et la Pologne. L'annonce d'un pacte politique et militaire entre l'Allemagne et l'Italie est apparue comme étant de nature à raffermir le plus sûrement la confiance des deux peuples en présence de la volonté de résistance des puissances démocratiques à toute nouvelle tentative d'extension par la violence. De là ce système d'accord qui ne serait pas tout à fait, mais presque, une alliance déclarée. Comme on savait parfaitement depuis la collaboration active des deux puissances totalitaires dans la guerre d'Espagne et, malgré l'opposition de leurs intérêts les plus certains, dans la crise de l'Europe centrale et orientale, que la collaboration des états-majors des deux pays est permanente, avec prépondérance marquée de l'influence du commandement allemand, les choses restent donc pratiquement dans l'état où on les voyait jusqu'ici. »

Telle est bien la réalité ! La seule différence c'est que l'Italie est plus encore qu'avant dans la dépendance de l'Allemagne. Elle s'est donnée un maître plus qu'un allié. Le Duce a ramené sur son pays cette domination « tudesque » dont l'Italie — avec l'aide de la France ! — avait eu tant de peine à se libérer.

Nous ne savons pas s'ils prendront goût à cette servitude. Mais nous savons bien que nous ne sommes pas disposés à la partager.

Emile LAPORTE.

### UN PETIT MOT D'ECRIT.

## Renié par les siens !

Le Troisième Reich vient de priver de la nationalité allemande un de ses hommes cependant les plus représentatifs : M. Eugène Weidmann, actuellement en instance de guillotine sur le territoire français. Cette mesure rigoureuse prise contre un de ses fils par une patrie ingrate aggrave singulièrement le sort de ce condamné à mort. S'il tombe sur l'échafaud, les journaux hitlériens ne pourront plus écrire que le sang allemand a coulé à Paris. Voilà un grand souci de moins pour l'Élysée, dispensateur du droit de grâce, et pour le Quai d'Orsay. C'est à un heimatlos que M. de Paris tranchera le cou. En attendant, son nom vient s'inscrire à côté de ceux de Thomas Mann, d'Einstein, de Freud, d'Emil Ludwig, également privés en vertu de la même loi du droit à se dire allemands.

On se perd en conjectures sur les motifs qui ont pu pousser les dirigeants nazis à priver ainsi le Saint-Empire romain germanique d'un de ses enfants coupable tout au plus de n'avoir pas su discriminer dans l'enseignement du Reich ce qui ressortit à la morale des chefs de ce qui est attribuable à celle du troupeau. Sans même remonter jusqu'à l'assassinat de Roehm et de Schleicher auquel collabora de façon si personnelle M. Hitler, et s'en tenir aux procédés communément usités par le Gestapo en Allemagne, en Autriche et en Tchécoslovaquie, on ne voit pas au nom de quels principes des bourreaux s'arrogent le droit de déclarer qu'un criminel de droit commun n'est plus digne d'être des leurs. Il y a bien de la prétention et de l'indécence dans cette déclaration. On osera même dire que priver Weidmann du droit imprescriptible de confesser le nazisme jusqu'à son dernier souffle c'est, selon le point de vue auquel on se place, lui faire un sort trop honorable, ou lui faire tort. Mais, au reste, si le malheureux détenu de Versailles se voit aujourd'hui

## Informations

### Un entretien Bonnet-Halifax

M. Georges Bonnet, ministre des affaires étrangères, rencontrera samedi prochain lord Halifax, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, qui doit s'arrêter à Paris en se rendant à Genève où il assistera au Conseil de la S.D.N., qui se réunira le lundi 15 mai.

Les deux ministres partiront ensemble pour Genève.

Lord Halifax passera trois ou quatre jours à Paris.

Le ministre anglais sera accompagné par son principal secrétaire particulier, M. Olivier Harvey et par trois autres de ses collaborateurs.

### Le voyage des souverains anglais

Des mesures de précaution sans précédent sont prises aux Etats-Unis pour la protection du roi George et de la reine Elizabeth.

Onze mille soldats feront une haie, face au public, tandis que des brigades armées de fusils chargés patrouilleront dans la foule.

Le secret absolu sera gardé sur le choix des appartements qu'occuperont les souverains à la Maison-Blanche. L'automobile qui les transportera sera à vitres incassables et sur les marchepieds de l'auto prendront place des détectives. Un double train précèdera le train royal.

### La conscription en Angleterre

Le premier ministre a annoncé à la Chambre des communes que les lois sur l'entraînement militaire et sur les forces de réserve entreront en vigueur avant les fêtes de la Pentecôte.

### Négociations anglo-turques

Les entretiens anglo-turcs ont, au cours de ces derniers jours, pris une tournure plus active.

Il est maintenant possible de prédire qu'une déclaration sur la position anglo-turque peut être attendue dans les deux capitales avant la fin de cette semaine.

### Le défilé de la victoire à Madrid

La parade de la victoire, qui doit avoir lieu à Madrid, serait fixée au 19 mai. Le lendemain, le général Franco assisterait à une grande parade de l'aviation au-dessus de l'aéroport de Barajas, près de Madrid. Enfin, le 22 mai, une autre parade militaire aurait lieu à Léon avec les concours des volontaires allemands.

Les milieux informés ajoutent que tous les volontaires étrangers quitteraient l'Espagne dans le courant de la semaine suivante et que leur évacuation serait terminée à la fin du mois.

### Un discours de Mussolini

L'Italie a célébré mardi la fête de l'armée et celle de l'empire.

M. Mussolini a prononcé une allocution, plussé de Venise :

« A l'occasion du troisième anniversaire de la fondation de l'empire première journée de la fête consacrée à l'armée, a dit le Duce, vous avez assisté à une mémorable parade militaire. La force de nos armes est indubitablement grande, mais plus grande encore est la décision de nos cœurs, et quand l'heure viendra, nous le prouverons. »

### Une déclaration de von Ribbentrop

M. von Ribbentrop a affirmé, dans un interview au « Popolo d'Italia », que MM. Mussolini et Hitler, ainsi que le peuple italien et le peuple allemand veulent la paix.

« Nous avons pris la décision de contracter un pacte d'alliance politique et militaire, qui est la conclusion logique d'un état de fait existant depuis longtemps déjà. Aujourd'hui comme demain, nous serons unis parce que nous avons le même destin. Que les démocraties sachent que Mussolini et Hitler, ainsi que leurs deux peuples, veulent la paix. »

« J'ai reçu dernièrement de Prague des nouvelles déchirantes. Misère, désespoir, suicides, et les camps de concentration où pourrissent par milliers ceux qui s'étaient « compromis » dans la défense de la liberté. Qu'il a bien fait de mourir, le pauvre Karel Capek, dont Luc Durtain portait récemment sur la scène le drame qui résume par son titre l'époque où nous vivons ! Dans le dernier numéro de la Revue de Paris, M. Jean Fontenay raconte sa visite dans un camp où, afin de leur faire prendre l'aspect de condamnés le droit commun, les prisonniers politiques sont taboués !

Tant de sadisme, de cruauté, de bassesse dans l'horreur confondent l'imagination. Et ce sont ces monstres qui rejettent Weidmann !

Pierre LAEWEL.

si elles ne voulaient pas les laisser tranquilles, qu'elles soient persuadées que ces deux hommes et leurs peuples seraient invincibles. »

### Pour régler la question de Dantzig

On envisage dans certains milieux l'éventualité d'une Conférence européenne en vue du règlement de la question de Dantzig. On apprend de source digne de foi que le pape en aurait pris l'initiative. Elle réunirait la Grande-Bretagne, la France, l'Italie, la Pologne et l'Allemagne.

Les milieux politiques allemands affirment que la réponse du Reich à l'initiative de paix prise récemment par le Vatican a déjà été faite. On laisse entendre à Berlin qu'on ne se fait pas d'illusion sur la portée ou les conséquences pratiques de cette action, mais qu'on la considère toutefois sans antipathie.

### EN PEU DE MOTS...

— Un Français habitant l'Uruguay vient d'adresser à M. Daladier un don en bons du Trésor valant actuellement en Bourse 123.000 francs. Les titres seront remis à la Caisse autonome de la défense nationale.

— Pour une cause inconnue, un avion qui effectuait un vol de Quito-Guayaquil est tombé en plein centre Guayaquil, 25 personnes ont été carbonisées et 5 immenses détruits.

— On annonce la mort, à l'âge de 80 ans, du docteur Delpeire, ancien député et ancien sénateur de l'Oise.

— L'Académie des Sciences a procédé à l'élection d'un membre titulaire dans la section de chimie, en remplacement de M. Urbain, décédé. M. Marc Tiffeneau, doyen de la Faculté de médecine de Paris, a été élu.

— Les élections législatives en Roumanie ont été fixées au 1<sup>er</sup> et au 2<sup>e</sup> juin. Le 1<sup>er</sup> seront élus les députés et le 2<sup>e</sup>, les sénateurs. La moitié des sénateurs, seulement, doit être élue par les représentants des corporations, l'autre moitié étant nommée directement par le roi.

## NOS ÉCHOS

### Débuts.

Pour débiter dans la carrière de bureau, le nouveau M. de Paris a eu à exécuter un monstre d'envergure.

Mais M. de Paris a été pendant vingt ans, le second de M. Deibler. C'est dire que le coup de maître ne sera pas un coup d'épaule. Tant mieux pour Weidmann.

M. de Saint-Preuil, qui commandait en Picardie, est moins de chance que lui. Quand le cardinal de Mazarin l'eût fait condamner parce qu'il était devenu suspect, M. de Saint-Preuil vit arriver dans son cachot un jeune garçon qui lui dit, en rougissant fort :

— Monsieur, je suis le bourreau, pour vous servir. Mais c'est la première fois que j'exécute à mort. Alors, Monsieur, si je venais à vous manquer, pardonnez-moi d'avance, pour l'amour de Dieu. Mais je ferai l'impossible pour vous satisfaire du premier coup... Cette candeur mit le vieux soldat en gaieté et il arriva le plus gaillardement du monde sur le lieu du supplice, s'agenouilla selon les rites, plaça sa tête sur le billot et attendit le coup fatal.

Mais le jeune homme le supplia encore : — Monsieur, puisque vous êtes si bon, reculez-vous un peu, s'il vous plaît. Car si vous restez comme vous êtes, votre tête roulera par terre et moi je serai bien grondé.

M. de Saint-Preuil s'exécuta de fort bonne grâce et le reste se passa très bien.

### Rétrospective.

L'attraction spectaculaire du Concours Hippique de Paris a été, cette année, un défilé rétrospectif de l'artillerie à cheval.

Il y a un peu moins de cent cinquante ans que cette arme fut organisée en France. C'est en 1792 que les premières divisions d'artillerie apparurent, créées sur le modèle de celle qu'avait instituée Frédéric de Prusse. Jusque-là, le transport des pièces était assuré par des formations de fortune.

Mais sait-on qu'il y a, cette année exactement 600 ans que fut tiré le premier coup de canon ?

C'est le sénéchal de Toulouse, Pierre de La Palu, qui eut l'idée de lancer le premier boulet, lors du siège du château de Puyguilhem, en Dordogne.

Son canon n'était qu'un tube de bois, cerclé de fer, mais l'effet de son tir produisit une telle impression que, six ans après, l'arsenal de Cahors avait déjà construit vingt-quatre pièces du même genre... Et, le 24 août 1346, à la bataille de Crécy, les Anglais mettaient en batterie les fameuses bombardes qui firent tant de ravages dans les rangs français.

### Le restaurateur conciliant.

Un monsieur entre au restaurant, fait un bon dîner, et paie l'addition : 30 fr.

### LECTURES ET IMPRESSIONS

## Francis Carco poète...

« Pour les beaux jours », écrivait Francis Carco sur la page de garde du volume qu'il m'envoyait le mois dernier. Ces beaux jours ne sont pas encore franchement venus. Avril ne nous dispensa qu'un soleil aux chiches rayons entremêlés de « froidure et de pluie ».

Passant outre néanmoins au conseil de bon bienveillant ami, j'ai lu son livre. J'en ai relu plusieurs fois certains passages. Je pourrais même, pour me rendre mai propice, en réciter des pages entières, notamment celle qui débute ainsi :

« Dans l'enclos campagnard où sèche la lessive,  
« La rivière entraîne le ciel à la dérive  
« Et le vent est chargé d'une odeur de lilas... »

Vous avez compris qu'il s'agit de *La Bohème et mon cœur*, édition complète des poésies de Francis Carco, heureuse réunion en un seul ouvrage de petits ensembles inédits ou presque introuvables dans leur premier état.

Deux préfaces en prose nous conduisent doucement aux poèmes. Ils les illustrent et les éclairent en les situant dans la vie mouvementée du poète écrivain émigré des berges de l'Aveyron aux quais de la Seine, monté des cabarets de Montmartre au nouveau grenier des Goncourt.

Ecritte en 1929, la première de ces préfaces contient en graine la substance de ce livre délicieux : *A voix basse*, paru l'an dernier. D'une façon pittoresque et vivante, Francis Carco y rappelle ses débuts dans les lettres : son initiation à l'art de Rimbaud, de Mallarmé, de Laforgue, de Corbière par l'ivrogne et débraillé braconnier Gal, son ébauche de carrière universitaire dans les villes du midi, son service de vague maître fantaisiste à Briançon, ses amitiés avec Tristan Derème, Jean-Marc Bernard, Jean Pellerin, Léon Vérane, P.-J. Toulet, sa création de l'école des fantaisistes, son départ enfin vers la grande ville, où, d'outre-tombe, le réclame celui qu'avec ses camarades, il nomme : « Notre maître à tous », François Villon.

Plus brève, la seconde préface est datée de 1936. Elle est vouée tout entière à la deuxième phase de la carrière de Francis Carco. Plus précisément, elle nous renseigne sur les diverses demeures élues par le romancier-poète depuis 1914 jusqu'au moment présent. Ces logis sont échelonnés le long de la Seine. L'écrivain descend de plus en plus les rives enchantées du fleuve, au fur et à mesure qu'il s'élève lui-même. La Cité, le Louvre, l'Alma, quelles belles étapes ! Leur choix ne saurait nous étonner. Nous savons que Francis Carco nourrit une vraie passion pour l'eau, celle qui dégouline du ciel, celle qui s'étale entre les quais d'une ville.

Il le confessait ailleurs pour Lyon. Nous l'entendons déclarer à Paris : « J'adore la pluie. J'adore les « merveilles nuages » chantés par Beau-delaire. Où qu'on rôle, il nous font « penser à la fuite convulsive des jours « sans que rien ni personne puisse en « suspendre la marche... »

Et plus loin :

« On ne sait quel sortilège exerce le « voisinage d'un fleuve sur ceux qui s'y « complaisent... »

Et plus loin :

« On ne sait quel sortilège exerce le « voisinage d'un fleuve sur ceux qui s'y « complaisent... »

Deux jours après, il entre dans le même restaurant et commande exactement le même menu. Côté : 35 francs. Le troisième jour, même repas, mais 45 fr. Il fait venir le patron et, tirant ses trois notes, lui fait sa réclamation.

Alors le patron, avec une amabilité épressée et une pointe d'indulgence : — Il y a une erreur, en effet, monsieur. Mais je ne vous réclamerai rien, quoiqu'elle soit à mon préjudice. La dernière note est la seule exacte.

Nous retrouverions souvent ces antennes ferventes dans les poèmes qui suivent. Passons à eux !

Le recueil contient six parties : *Premiers vers, La Bohème et mon cœur, Chansons algres-douces, Petits airs, Vers retrouvés, Petite suite sentimentale*. Bon nombre de ces pièces ont un accent nettement montmartrois. Elles chantent, la plupart sur le mode à la fois plaintif et sarcastique, les carrefours, les cabarets, les bars, les maisons louches de la Butte. On y entend les rires des garçons qui cherchent à s'étourdir de leurs soucis, les cris des filles qui s'excitent, les rengaines tour à tour langoureuses et brutales de l'accordéon :

« Il jouait un air triste et tendre  
« Avec de longs gargouillements  
« Et l'extase jointe au tourment  
« Y faisait, pour qui sait entendre,  
« Tournoyer mille enchantements... »

Parfois aussi le poète rêve d'évasion. Il évoque la banlieue et ses guinguettes, la province aux jardins tranquilles ceinturés de glycines et empanachés de lilas, les ports où l'on s'embarque pour de pays aux noms sonores : Zanzibar, Chandernagor, Pondichéry et sa Nouvelle natale.

En dépit de la diversité de leurs thèmes, de la prestesse de leur facture, de la vivacité de couleurs de leurs décors, ces vers ont pour note dominante la mélancolie. Il pleure dans le cœur du poète, comme il pleure sur la ville ou sur les champs. Ouvrons le livre au hasard. Voici deux pièces dont l'une s'intitule :

*Prêtre, l'autre : Adieu*. Et voici leurs strophes premières :

« Une pauvre cloche fêlée  
« Teinte faux dans le matin clair  
« Et cette pauvre cloche à l'air  
« D'être, mon Dieu, si désolée... »

Parfois cette tristesse s'exacerbe et se fait rancœur ou désespérance. Francis Carco revient alors de Verlaine à Villon ; avec l'amant d'Yvelaine, il se répète ce dicton mal consolateur :

« A chaque jour suffit sa peine ! »

Toutes les pièces du recueil sont courtes, à l'exception de la dernière. Dédicée « A l'amitié » celle-ci réveille de leur sommeil les compagnons disparus dont nous avons trouvé les noms en tête des diverses parties du livre. A ce cortège de chers fantômes, le survivant adresse des appels tels que celui-ci :

« J'ai beau regarder en arrière,  
« J'ai beau croire avoir entendu  
« Leurs voix rauques et familières...  
« Comme en ces soirs où il a plu,  
« L'eau qui s'égoutte sur la pierre  
« Des froids tombeaux du cimetièr,  
« Tristement, la ronge un peu plus... »

Et puis, tendrement, Francis Carco évoque en particulier chacun d'eux tel qu'il le connut et l'aima : Jean Pellerin, J.-M. Bernard, du Fresnois, Toulet, Apollinaire, Alain Fournier lui-même qui pourtant ne fut pas de la bande. Ce livre exquis ne pouvait recevoir plus émouvante conclusion !

Eug. GRANJÉ.

### Hygiène.

Le médecin du village essaie de faire comprendre à une fermière qu'elle ne peut laver ses cruches à lait dans la mare aux canards.

— Vous voyez ce verre d'eau trouble ? Il renferme des milliards de microbes, qui peuvent donner toutes les maladies.

— Pas possible ! dit la fermière. J'en ai jamais que des microbes peuvent vivre dans une eau aussi sale !

Le LISIÈRE.

# Chronique du Lot

## CONSEIL GENERAL DU LOT

Séance du 9 mai

La séance est ouverte à 15 heures. M. Lacaze donne communication du rapport relatif à la liquidation de la retraite de M. Célestin Couaillac, garçon de bureau du service vicinal. Approuvé.

Le relèvement des indemnités attribuées au personnel des travaux publics, pour frais de tournée, est approuvé.

Le relèvement de l'indemnité spéciale temporaire, de l'indemnité de résidence et des indemnités de charge de famille allouées aux fonctionnaires et auxiliaires du personnel du service vicinal est approuvé.

Le Conseil approuve une modification relative au règlement intérieur du personnel de la préfecture et des sous-préfectures. Dans le cas où le changement de grade ou d'emploi lui assurerait un avantage inférieur à celui d'un avancement de classe dans son grade ou emploi précédent, le fonctionnaire conservera en vue de sa promotion de classe ultérieure dans son nouveau grade ou emploi, le bénéfice de l'ancienneté acquise dans le grade ou emploi précédent.

Avis favorable est donné à une demande de crédits pour frais d'inspection, de service de défense et de secours contre l'incendie dans le Lot, cette inspection est assurée par M. Mispoulié, commandant des sapeurs-pompiers de Cahors.

M. Gratacap donne communication du projet présenté par M. l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées en vue du classement des chemins départementaux. Acte est donné.

Au sujet du projet de construction d'un pont sur la Dordogne à Thézels, il résulte que la part du département du Lot sera ramenée de 460.000 fr. à 391.000 fr. Adopté.

A la session du 7 novembre dernier, le Conseil général a émis le vœu que le service des Ponts et Chaussées lui soumette des propositions en vue du classement dans le réseau supérieur, de chemins vicinaux ordinaires. Le rapport de l'ingénieur en chef établit que les dépenses annuelles pour l'entretien s'élèveront à 680.000 francs. Approuvé.

Le classement d'un certain nombre de chemins départementaux en première catégorie, afin de donner satisfaction à des demandes justifiées de rechargements goudronnés, est approuvé. La longueur du réseau de première catégorie est, dès lors, portée de 955 km. 625 à 1.235 km. 537.

M. Couderc propose le renouvellement comme membres des Commissions sanitaires cantonales de MM. Loubet, Bastit, Constant, Orliac. Adopté.

Le rapport relatif à la liquidation de retraite de M. Sérievs, chef de division à la Préfecture et de M. Coly, rédacteur principal à la Préfecture, est approuvé.

M. Tourriol donne communication d'une demande de classement de la commune de Souillac comme station de tourisme. Avis favorable est donné.

Une demande des Conseils municipaux de Goujonnac et de Lherm, tendant à la construction d'un chemin de grande communication est adoptée.

Un projet tendant à l'exécution des travaux de grosses réparations aux bureaux des Ponts et Chaussées et du Service vicinal s'élevant à 429.000 fr. est adopté.

Le renouvellement des baux de neuf casernes de gendarmerie appartenant au département est approuvé.

Le Conseil décide que la Commission départementale procédera au classement des demandes de subvention sur les fonds de l'Etat, présentées par diverses communes du département pour leur venir en aide dans les dépenses de construction ou d'amélioration des locaux scolaires.

M. Coucau propose l'ajournement d'un projet relatif à la création d'un service régulier de la gare de Biars à Lamativie. Approuvé.

M. René Besse est désigné comme délégué du Conseil général au Comité technique départemental de transports.

Une demande du Conseil municipal de Biars-sur-Cère, tendant à l'acquisition, par la commune, du bâtiment en planches servant, autrefois, de la gare à la station de Bretenoux-Biars, est adoptée.

M. Vassé fait connaître que la commune de Douelle a décidé de poursuivre l'assainissement du bourg par la construction de caniveaux en bordure du chemin départemental n° 8.

La dépense s'élève à 3.210 fr. La part du département serait de 1.070 francs. Approuvé.

MM. Pendaries et Salanié sont désignés comme membres de la Commission départementale des Monuments naturels et des sites.

Un crédit de 14.500 francs destiné au paiement de travaux d'aménagement de la Maison d'arrêt de Cahors est adopté.

Un projet tendant à l'élargissement du Pont de Maday, sur la Baye (commune de Prudhomat) et dont

la dépense s'élèverait à 160.000 fr. est ajourné.

Une demande formulée par le Conseil municipal de Bretenoux relative à l'amélioration du tracé du chemin départemental dans la traversée de Bretenoux, est ajournée.

M. Orliac donne communication de rapports relatifs à des demandes de bourses pour des Ecoles pratiques diverses, pour des Sociétés diverses. Adopté.

M. Soulié propose la liquidation de la pension de réversion due à Mme veuve Fraysse, veuve d'un employé des services départementaux et aux enfants mineurs Jean et Janine Fraysse. Adopté.

Une demande de crédits formée par M. le Directeur des Services vétérinaires est adoptée.

M. Delchié donne communication du rapport de l'ingénieur en chef du service vicinal relatif à l'approbation du programme définitif de 1939 et à l'adoption du projet préparatoire de 1940 des chemins vicinaux. Adopté.

M. Lacaze donne communication du rapport fixant le montant de la subvention pour l'année 1939 accordée à la S.T.A.P.O. Une augmentation de crédit de 110.000 francs est votée.

M. Lacaze donne communication de budget supplémentaire de 1939.

Recettes ..... 17.077.208 49  
Dépenses ..... 17.073.817 67

Excédent de recettes 3.890 82  
Le budget est adopté et la séance est levée.

La session est close.

### LES VŒUX

Au cours des deux séances, l'assemblée départementale a adopté les vœux suivants :

Un vœu déposé par M. René Besse demandant que les menuisiers à façon soient compris dans les catégories des artisans appelés à composer la Chambre des Métiers du Lot ;

Un vœu déposé par MM. Soulié et Bastit demandant que l'organisation des services vétérinaires départementaux soit mise à jour suivant les données actuelles matérielles ou législatives afin de leur permettre :

1° Une lutte plus efficace contre les maladies contagieuses et parasitaires qui déciment le cheptel ;

2° L'étude et la solution dans le département des différents problèmes posés par l'application nécessaire des principes d'une animaliculture moderne et rationnelle (conservation et accroissement du cheptel, contrôle de la vente des denrées animales, viande et lait).

Un vœu déposé par MM. Loubet, René Besse, Soulié et Delchié demandant que les communes soient autorisées à entreprendre les travaux nécessaires pour les réparations urgentes aux écoles publiques sous réserve que les subventions leur seront ensuite allouées.

Un vœu déposé par M. Soulié demandant que le département prenne en compte pour le calcul de la subvention annuelle à allouer aux syndicats pour le paiement de leurs déficits d'exploitation, les annuités du capital investi dans les travaux de construction des réseaux majorés de 7 0/0 au titre du fonds de roulement des dits syndicats, sans que cette somme puisse excéder l'annuité de l'emprunt réellement contracté.

Un vœu déposé par MM. Lacaze, Soulié et le docteur Constant demandant que soit entrepris par les services compétents, d'accord avec les représentants qualifiés des usagers, une étude visant à la simplification et à l'unification rationnelle des Cahiers des Charges des Concessions d'Electricité dans le département, tant en ce qui concerne la tarification, que le régime des surtaxes perçues par les autorités concédantes pour le service financier de leurs emprunts.

Un vœu déposé par MM. Lacaze, Soulié et le docteur Constant demandant que pour enrayer l'exode rural le gouvernement poursuive et mène à bonne fin la politique d'équipement des campagnes savoir :

Electrification de toutes les communes et en particulier des écarts, Adduction d'eau potable, Réfection et entretien des voies de communication, Attribution de subvention pour l'amélioration du logement rural.

Un vœu déposé par M. Orliac demandant que, par les soins du service des Ponts et Chaussées, après accord avec la S.N.C.F., le renforcement du pont qui franchit la voie du chemin de fer sur le trajet Toulouse-Brive par Capdenac aux abords immédiats de Gramat soit étendu et réalisé rapidement pour le mettre en rapport avec les exigences des besoins modernes.

Un vœu déposé par MM. Cambornac, Tourriol, Léry et Delchié de-

## L'UNION FEDERALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Le 19<sup>e</sup> Congrès départemental aura lieu à Gourdon le 21 mai prochain

En voici le programme :

A 8 h. 30, à l'Eglise Saint-Pierre, service solennel à la mémoire des Enfants du Lot morts pour la France.

9 h. 30, rassemblement des congressistes et réception des délégués, allées de la République, organisation du cortège.

9 h. 45, très précises, départ du cortège.

10 h., arrivée au monument aux morts, minute de silence, hommage aux morts, dépôt de gerbes.

10 h. 15, à la salle des fêtes, assemblée plénière de clôture du Congrès, sous la présidence du camarade Paul Broussimiche, président honoraire de l'Union Fédérale, membre du Conseil d'Administration.

13 heures, salles du nouvel hôpital de Gourdon, grand banquet de clôture présidé par Paul Broussimiche.

16 h. 30, grand concert sur les allées.

21 h., grand bal, organisé par la section des jeunes.

### Aviation pré militaire

Les nouvelles dispositions arrêtées pour la préparation militaire des jeunes gens destinés à servir dans le personnel navigant de l'Armée de l'Air confient à cette dernière la direction et le contrôle de l'Aviation pré militaire ; elles modifient les anciennes conditions d'admission aux écoles techniques et aux sections de vol mécanique.

Les demandes de renseignements doivent être adressées à l'Office de l'Aéro-diffusion, 67, rue Meslay, Paris, 3<sup>e</sup>.

mandant que soit augmenté le contingent départemental des cultures de tabac de manière à donner satisfaction à toutes les demandes justifiées.

Un vœu déposé par MM. Soulié et Lacaze demandant que la S.T.A.P.O., concessionnaire du réseau subventionné du département du Lot, choisisse ses délégués au sein du Comité Technique départemental des Transports en dehors de ses sous-traitants.

Un vœu déposé par MM. Bastit, Orliac et Rougier demandant que le goudronnage de la route départementale, reliant par la Maresque la route de Padirac-St-Céré au pont de Maday, soit poursuivi et complété au plus tôt, cette route offrant un intérêt touristique exceptionnel et de plus étant la route qui relie normalement la Corréze, Bretenoux à Gramat, Labastide et Cahors.

Un vœu déposé par MM. les docteurs Rougier, Cabet, Cambornac et Couderc demandant que le bénéfice des congés de longue durée pour maladies mentales, prévu dans certaines administrations soit étendu à toutes les administrations publiques.

REMERCIEMENTS DE M. DALADIER

En réponse à l'adresse votée par le Conseil général du Lot, M. Edouard Daladier, président du Conseil, a fait parvenir le télégramme suivant à M. le Préfet :

« Président du Conseil à Préfet du Lot, « Très sensible aux sentiments de confiance témoignés, vous prie d'exprimer en mon nom membres de l'Assemblée Départementale mes vifs remerciements. »

Edouard DALADIER.

EDEN

JEUDI et SAMEDI (en soirée)  
DIMANCHE (matinée et soirée)

LA GLU

d'après l'immortel chef-d'œuvre de Jean Richepin de l'Académie française

Maria BELL (de la Comédie Française)  
André LEFAUR, Gilbert GIL et Marcelle GENIAT  
EN COMPLEMENT :

Double enquête  
Comédie policière avec  
Ann DVORACK et Jonh TRENT

PALAIS des FÊTES

JEUDI 11 — SAMEDI 13  
DIMANCHE 14 (en soirée)  
DIMANCHE (matinée)

Deux grands films  
Ronald COLMAN, Claudette COLBERT  
DANS  
Sous deux drapeaux  
film de grande classe, œuvre magistrale  
comme seul le cinéma peut en donner  
LARQUEY, Suzanne DEHELLY  
Henri GARAT  
dans un film très gai de René Pujol

Ça... c'est du sport

## Le tourisme dans le Lot

A PROPOS DE LA TOURNÉE DES JOURNALISTES EN QUERCY

« Nous sommes un peu étourdis, me disait un confrère hollandais, par cette succession presque ininterrompue des belles et bonnes choses que nous venons de voir et de savourer ! De cette vision forcément rapide de splendeurs fuyantes, on ne sait quoi retenir... »

Et un ami de la presse parisienne ajoutait :

« Oui, comment voulez-vous qu'on fixe tout de suite un souvenir particulier parmi toutes les merveilles devant qui nous sommes passés depuis trois jours : Souillac, Martel, Figeac, Gramat, St-Céré, Padirac... Je dis tout cela sans ordre, bien sûr ! Car il faudra quelque temps pour en mettre un peu dans cet amas d'émerveillements et de découvertes... En tout cas, je peux vous assurer que nous rapportons tous de cette tournée l'impression que le Lot est un des coins les plus beaux et les plus intéressants de France ! Et aussi — je vous prie de ne pas manquer de le dire — nous avons reçu partout un accueil si gentiment cordial que, chaque fois, nous avions de la peine à quitter des hôtes si aimables et à reprendre la route pour continuer le voyage !... »

Je rapporte, très résumés et peut-être un peu affaiblis, les propos de journalistes interviewés (chacun son tour) par un autre journaliste. Je les rapporte parce qu'ils sont un raccourci du sentiment éprouvé et maintes fois exprimé par chacun des membres de la caravane touristique et gastronomique qui vient de parcourir notre département. Et aussi parce qu'ils sont le témoignage que le bel effort réalisé par les organisateurs de ce voyage portera des fruits et donnera les résultats qu'on est en droit d'en espérer.

Il faut même que j'y ajoute ceci sur lequel un autre confrère, approuvé par plusieurs camarades, a beaucoup insisté :

« On nous a dit souvent, au cours de notre beau voyage, que le Lot est un pays pauvre. En effet, nous avons vu trop souvent dans vos campagnes et notamment dans les étonnantes étendues de vos Causses, nous avons vu trop de maisons fermées, de fermes abandonnées, de hameaux presque déserts. Cela sentait la tristesse des départs sans retour ! Cela confirmait trop réellement cette affirmation de pauvreté. Mais si le Lot est pauvre en ce sens, il a des richesses incomparables ! C'est la beauté de ses sites, de ses châteaux, de ses splendeurs naturelles et architecturales. C'est tout ce qui lui reste d'un passé plein d'histoire et de magnifiques souvenirs.

« Voilà un trésor ! Un trésor touristique comparable à ceux d'autres régions françaises où accourent de partout d'innombrables visiteurs ! Pourquoi les Quercynois n'en tirent-ils pas un meilleur parti ? Pourquoi ne l'exploitent-ils pas plus activement ? J'ai un peu honte à présent de vous dire, et j'espère que vous ne vous en frotterez pas, qu'avant ce voyage, plusieurs de nos confrères et moi avions à peine tenté de parler du Lot ! Mis à part Rocamadour et Padirac, qui commencent à avoir la grande renommée, nous ne savions rien de ce que renferme votre pays ! Est-ce qu'il n'y a pas là un peu de votre faute ? Que diable, quand on a ce que vous avez, on le fait savoir aux autres !

« Ah ! je vous assure que si certaines autres régions de France avaient tout ce que nous venons de voir, des bords de la Dordogne aux rives du Lot, eh ! bien, elles auraient su organiser une telle publicité que les touristes y abonderaient !

« Vous voyez, mon cher confrère, qu'on commence à s'y mettre ! Et ce début sera bon si vous voulez bien écrire et parler ailleurs comme vous venez de me parler à moi !

Telle que je la raconte ici, cette amicale conversation comporte une morale que je laisse à d'autres le soin de formuler.

Et maintenant, il faut ajouter quelques détails aux renseignements un peu sommaires que nous avons donnés sur le passage de la caravane à Cahors.

Arrivés vers 8 heures du soir, après une excursion qu'un temps magnifique avait favorisée, les voyageurs, ravis, se rassemblèrent autour du banquet servi à l'Hôtel des Ambassadeurs, qui leur avait préparé un menu succulent arrosé de vins exquis.

M. René Besse, député de Cahors, ancien ministre, président, entouré de M. le Préfet du Lot ; MM. Loubet et Garrigou, sénateurs ; M. Orliac, président de la Chambre de commerce ; M. Sassié, secrétaire général de la Préfecture ; M. Faure, chef de cabinet de M. le Préfet ; MM. les sous-préfets de Figeac et de Gourdon et de nombreux conseillers généraux.

L'excellent et sympathique M. Nicolai, désigné par sa compétence littéraire et artistique, représentait la municipalité cadurcienne.

Des toasts chaleureux furent échangés. Ce n'est notre confrère hollandais, M. Woorbeytel, d'Amsterdam, qui parla au nom des journalistes-voyageurs. Il le fit dans une forme impeccable qui prouva qu'il connaît notre langue et la pratique avec toutes ses finesses. Après avoir exprimé l'admiration de tous pour M. de Monzie, il s'excusa de parler devant un auditoire habitué à entendre un tel orateur, en

Amicale des anciens du 7<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie

L'Amicale des anciens du 7<sup>e</sup> d'infanterie (ancien régiment de Cahors) célébrait sa fête annuelle dimanche dernier. A cette occasion, les camarades de Cahors, Figeac, Agen, Montauban, Pau, etc., s'étaient donné rendez-vous au siège de la section de Toulouse.

A 10 h. 30, sous la présidence de notre aimable président d'honneur M. Bousquet, s'ouvre l'assemblée générale. Après les paroles de bienvenue du président, sont adoptés, à l'unanimité, le rapport moral et le compte rendu financier, ainsi que la correspondance avec la Fraternelle du 7<sup>e</sup> de ligne belge. L'on procède ensuite au renouvellement du bureau. Le bureau est réélu à l'unanimité et se trouve donc composé comme suit : Présidents d'honneur : MM. Laurin et Bousquet ; président : M. Ch. Rouch ; vice-président : M. Carnet ; secrétaire général : M. H. Bel ; secrétaire adjoint : M. Durenq ; trésorier général : M. P. Chaubet ; délégué aux fêtes : M. G. Camp.

Après le vin d'honneur traditionnel, une centaine de convives se réunirent au restaurant de la Fine-Fourchette, rue du Taur. Présidé par notre grand camarade Bousquet, le banquet se déroula au milieu d'un entraînement et d'une gaieté qui sont de tradition chez les anciens du 7<sup>e</sup>. Souvenirs de garnison, souvenirs plus tragiques du front furent le thème des conversations dans l'amitié et la joie de se revoir.

Successivement, prirent la parole, Rouch, de Toulouse ; Monjoul, de Cahors ; Calméjane, de Figeac ; Camp, de Toulouse ; enfin, notre sympathique président d'honneur, M. Bousquet, clôtura la série des toasts et dit sa joie de se retrouver au milieu des anciens du 7<sup>e</sup> ; il rappela les quelques anecdotes du régiment et termina en souhaitant d'être toujours plus nombreux dans la grande famille de l'Amicale du 7<sup>e</sup>. Ensuite, ce fut le tour des chanteurs, notre camarade Camp et sa charmante dame se signalèrent tout particulièrement, et Camp interpréta une chanson inédite, composée au front, qui rappelle bien des souvenirs aux camarades présents.

Mais les meilleurs moments ont toujours une fin et l'on se sépara à regret en se donnant rendez-vous à l'an prochain à Cahors.

### Plainte retirée

Nous avons mentionné, dans un précédent numéro, que M. le maire de Marniac avait porté plainte à la suite de l'apposition d'un placard le concernant et ayant trait à des prestations.

Nous apprenons que la plainte a été retirée.

### Association des maires

Le 21 mai, à 10 heures, aura lieu dans une des salles de l'hôtel de ville à Cahors, une réunion de l'Association des Maires.

Dans les P.T.T.

Notre excellent compatriote, M. Duthil, ancien commis des P.T.T. à Cahors, actuellement receveur à Valence-d'Agen (Tarn-et-Garonne), vient d'être admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Avec les nombreux amis qu'il a laissés à Cahors nous présentons à M. Duthil nos vœux de longue retraite.

Un ouvrier brutal

Deux ouvriers agricoles, dont l'un, sujet belge, nommé Alphonse Haegbaert, se présentèrent chez Mme Alazard, propriétaire à Larroque-des-Arcs, et lui offrirent leurs services pour travailler sa vigne.

Mme Alazard refusa. Alors le belge Haegbaert manifesta sa colère en saisissant brutalement Mme Alazard qui eut un bras contusé.

Mme Alazard a porté plainte.

Boule Cadurcienne

Les joueurs qui désirent participer au concours de Cazals du 14 mai sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le vendredi 12 mai, à 20 h. 30, café du Champ de Mars.

Boule Gambetta

Les adhérents de la Boule Gambetta sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le vendredi 12 mai, à 21 heures, au siège Bar Maurice, place Gallemar.

Accidents du travail

Mlle Odette Noillac, employée à l'éclairage électrique, en manipulant une caisse, a été blessée à la main droite.

M. François, tarandeur à l'éclairage électrique, a été blessé à la main par un copeau de laiton en tarandant une pièce.

Accident

M. Delamette Louis, 63 ans, ouvrier de la voirie municipale, s'est blessé au talon du pied gauche au cours de son travail.

15 jours d'incapacité de travail.

Trouvailles

Il a été trouvé : un stylo par Mlle Lagarde ; un portemonnaie par M. Chabert ; une veste, par Mme Faure ; un sac de dame, par M. Perfeto ; un portemonnaie par M. Rulic ; un billet de banque par M. Vergne ; une pompe de bicyclette, par M. Tulet.

Bicyclette publique

Procès-verbal a été dressé par l'agent St-Martin, au nommé Yves Pouppon, qui était en état d'ivresse et causait du scandale sur la voie publique.

## Heureuse conséquence d'une brouille

A quoi tient le bonheur ? Si Jean-Paul Arjac ne s'était pas disputé avec son oncle, il y a quelques années, alors qu'il avait à peine 19 ans, il ne serait pas aujourd'hui époux d'une femme charmante, à la tête de la grosse ferme des Alouettes.

Oh ! la dispute n'était pas bien grave. Jean-Paul voulait aller à la fête d'un village voisin, son oncle ne voulait pas qu'il s'absente parce qu'il fallait rentrer les foins sans tarder, à cause de la pluie menaçante.

Seulement, comme le temps était à l'orage, on s'emballa de part et d'autre, on échangea des mots désagréables et, finalement, Jean-Paul, par un coup de tête subit, s'engagea pour cinq ans dans l'infanterie coloniale.

A vrai dire, pendant les premières semaines, il regretta plus d'une fois son mouvement d'humeur.

Mais, comme c'était un bon soldat et aussi un excellent camarade, il s'habitua vite au métier militaire. Bientôt caporal, puis sergent, il fut envoyé en Syrie.

Le voyage, la nouveauté du pays, le caractère de ses habitants, tout cela l'intéressa, meubla son esprit, accrût ses connaissances.

Il s'était, depuis longtemps, rapproché avec son oncle et il savait qu'à la fin de son temps, il retrouverait sa place à la maison.

Lorsqu'il revint au pays, il était transformé. L'enfant était devenu un homme fort, agile, et à l'esprit cultivé, l'habitude des responsabilités et du commandement l'avaient mûri sans rien lui enlever de son heureux caractère.

Bien que très content de l'avoir près de lui, son oncle aurait désiré le voir marié. Mais Jean-Paul ne paraissait nullement pressé de prendre femme. Affiné au moral comme au physique, peut-être ne trouvait-il pas à son goût les jeunes filles du village ?

Pendant son séjour en Syrie, il s'était habitué à fumer des cigarettes en tabac d'Orient. De retour au pays, il continua. Les Naja, les moins chères de toutes les cigarettes orientales et cependant les égales de toutes les autres en ce qui concerne de ce garçon pratique et délicat.

Les Naja étaient aussi les cigarettes favorites d'Anne-Marie, la petite-fille et l'unique héritière du riche propriétaire de la ferme des Alouettes.

Cette similitude de goût les rapprocha... Ils se parlèrent, se plurent, etc... s'épousèrent.

Ils sont heureux, la ferme est prospère et un beau petit Jean-Marie, qui commence à sourire, met le comble à leur bonheur.

Quand il sera grand et qu'il connaîtra cette histoire, Jean-Marie fumera sûrement des Naja, lui aussi.

Association des maires

Le 21 mai, à 10 heures, aura lieu dans une des salles de l'hôtel de ville à Cahors, une réunion de l'Association des Maires.

Dans les P.T.T.

Notre excellent compatriote, M. Duthil, ancien commis des P.T.T. à Cahors, actuellement receveur à Valence-d'Agen (Tarn-et-Garonne), vient d'être admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Avec les nombreux amis qu'il a laissés à Cahors nous présentons à M. Duthil nos vœux de longue retraite.

Un ouvrier brutal

Deux ouvriers agricoles, dont l'un, sujet belge, nommé Alphonse Haegbaert, se présentèrent chez Mme Alazard, propriétaire à Larroque-des-Arcs, et lui offrirent leurs services pour travailler sa vigne.

Mme Alazard refusa. Alors le belge Haegbaert manifesta sa colère en saisissant brutalement Mme Alazard qui eut un bras contusé.

Mme Alazard a porté plainte.

Boule Cadurcienne

Les joueurs qui désirent participer au concours de Cazals du 14 mai sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le vendredi 12 mai, à 20 h. 30, café du Champ de Mars.

Boule Gambetta

Les adhérents de la Boule Gambetta sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le vendredi 12 mai, à 21 heures, au siège Bar Maurice, place Gallemar.

Accidents du travail

Mlle Odette Noillac, employée à l'éclairage électrique, en manipulant une caisse, a été blessée à la main droite.

M. François, tarandeur à l'éclairage électrique, a été blessé à la main par un copeau de laiton en tarandant une pièce.

Accident

M. Delamette Louis, 63 ans, ouvrier de la voirie municipale, s'est blessé au talon du pied gauche au cours de son travail.

15 jours d'incapacité de travail.

Trouvailles

Il a été trouvé : un stylo par Mlle Lagarde ; un portemonnaie par M. Chabert ; une veste, par Mme Faure ; un sac de dame, par M. Perfeto ; un portemonnaie par M. Rulic ; un billet de banque par M. Vergne ; une pompe de bicyclette, par M. Tulet.

Bicyclette publique

Procès-verbal a été dressé par l'agent St-Martin, au nommé Yves Pouppon, qui était en état d'ivresse et causait du scandale sur la voie publique.

E. L.

FÉDÉRATION DES ŒUVRES LAIQUES

CANTONS DE CAHORS (nord et sud)

Tirage de la Tombola du 7 mai 1939

Table with 2 columns: numbers and their corresponding prizes or amounts.

« Phédre » au Palais des Fêtes

Il se précise que la soirée de gala organisée le 16 mai à 21 heures pour commémorer le tricentenaire de Racine sera, au Palais des Fêtes de Cahors, une manifestation de qualité qui ne le cédera en rien à celle...

Nous avons pu assister naguère à une des nombreuses répétitions de « Phédre » au Palais des Fêtes de Cahors et nous sommes revenus enthousiasmés par la noblesse si simple en ses moyens de Thésée, et l'ardeur si puissante que Racine a voulu mettre dans le cœur de Phédre...

Aussi bien pouvons-nous assurer, dès maintenant, que la représentation de Phédre par les grands élèves de nos établissements scolaires s'annonce comme une révélation pour le public cadurcien qui se pressera nombreux à cette soirée de gala du 16 mai, à 21 heures.

Nous reparlerons prochainement de cette soirée du Palais des Fêtes. La location est ouverte dès maintenant.

Les Sports

Championnat de basket-ball et foot-ball

Dimanche prochain, au Stade Lucien-Desprats, auront lieu deux matches importants comptant pour la finale triangulaire des championnats sportifs de l'U.F.O.L.E.P.

A 15 heures aura lieu le dernier match du tournoi devant donner le champion de basket des équipes rurales; il mettra aux prises les équipes de Caniac et de Saint-Bressou; le vainqueur devra disputer la coupe à l'équipe de la Violette de l'E.P.S. de Cahors, champion des scolaires. La partie sera dirigée par M. Pierre.

A 16 heures, en foot-ball, les équipes de Gourdon et de la Quercynoise du Lycée Gambetta s'affronteront pour la coupe de foot-ball qu'elles se disputent avec l'E.P.S. de Saint-Céré. Arbitre: M. Rouvière.

Feuilleton du « Journal du Lot » 35

Jean D'AGRAIVES

PETITE SOURCE SOUS LES PALMES

— Il y a longtemps, questionna Pierre, que je me trouve dans cet état ?

— Trois jours, mais le médecin du cheik est venu te soigner souvent. Il m'avait promis, sur le Livre, que tu guérirais et tu vois, il ne s'est pas trompé.

Chabang se tut et, contemplant le visage de son maître blessé, se contenta, sans plus rien dire, de lui caresser la main droite.

...De grosses larmes coulèrent, lourdes, sur les joues pâles de Dartel. Trois jours déjà ! Jacques ! Pauvre ami ! Oui, trois jours déjà. Quelle horreur !

Le Mozabite faisait preuve d'un dévouement d'infirmière. De tout le jour il ne quitta pas son maître d'un seul instant, s'ingéniant à deviner, à prévenir ses moindres souhaits.

Prix uniforme des places au profit de la Fédération des œuvres laïques : 3 francs. Enfants 1/2 tarif. Militaires et scolaires en groupe : 1 franc.

LA PÉDALE CADURCIENNE

Grand Prix de la ville d'Aubin. — Pour ce Grand Prix, la Pédale Cadurcienne était représentée par le sympathique coureur Londéro.

Le départ est donné à un imposant peloton parmi lequel on remarque : Martino, Estéves, Soullillac, Capraro et la vedette cadurcienne Londéro. La course est menée rapidement, mais, à mi-parcours tous les as sont bien groupés. L'on note une belle échappée à trois au 80 kilomètre, mais le peloton réagit, et tout rentre dans l'ordre. 5 km. après, Soullillac démarre puissamment, Londéro et Estéves sautent dans sa roue et nos trois fuyards prennent du champ. Derrière c'est la débâcle et c'est une arrivée au sprint, ou une bonne nouvelle nous attendait, Londéro que l'on classait comme un rouleur, avait retrouvé une pointe de vitesse et gagnait ainsi sa première course officielle de la saison. Nous espérons qu'il ne s'en tiendra pas là, et que cette victoire ne sera pas sans lendemain.

Ce Grand Prix couru sous une pluie diluvienne fut très dur. Voici le classement : 1er Londéro, sur cycles Tendil, les 100 km. en 2 h. 58 m.; 2er Estéves; 3er Soullillac.

A Figeac. — Course régionale : 1er Capraro; 2er Martina, de la Pédale Cadurcienne.

Course internationale : 1er Martino, 2er Bonamy, 3er Estéves, 4er Londéro, Pédale Cadurcienne.

Course courue sur un parcours très mauvais, ce qui explique le grand nombre d'abandons, parmi lesquels ceux de Claverie, Taris, Wreybran, Goulin, etc.

Résultats du concours de tir annuel des S.A.C. du Lot, du dimanche 16 avril 1939.

Coupe du Lot. — Remportée par l'Union Sportive Puy-l'Évêque avec un total pour les Catégories A et B réunies de 224 points.

Classement collectif. — Catégorie A : 1er Stade cadurcien, 150 points; 2er Tour-de-Faure Olympique, 146 points; 3er La Vaillante de Soturac, 144 points; 4er Union Sportive Puy-l'Évêque, 133 points; 5er L'Espérance Mauroquoise, 128 points.

Classement individuel des 5 meilleurs tireurs. — Catégorie A : 1er Faux, du Stade Cadurcien, 59 points; 2er Derruau, du Stade Cadurcien, 58 points; 3er Baudel André, de la Fraternelle, 53 points; 4er Jarriges, du Stade Cadurcien, 50 points; 5er Bouleau, du Stade Cadurcien, 47 points.

Catégorie B : 1er Rigal Louis, de l'Union Sportive Duraveloise, 48 points; 2er Pagès, de l'Union Sportive Montcuquoise, 43 points; 3er Laporte, de l'Union Sportive Puy-l'Évêque, 37 points; 4er Vergne Roger, de l'Union Sportive Martelaise, 36 points; 5er Dumas (fils) de l'Union Sportive Puy-l'Évêque, 31 points.

Arrondissement de Cahors

Castelnau-Montrastier

Foire du 9 mai. — La foire du 9 mai qui s'est tenue par un temps incertain avait attiré beaucoup de monde malgré sa coïncidence avec la foire de Montcuq. Transactions très actives. Veaux en hausse, volaille vendues à des prix très élevés. Beaucoup de marchands étalagistes qui ont fait de bonnes ventes.

Cours pratiqués : bœufs de travail, 7.000 à 8.000 fr.; vaches de travail, 6.500 à 7.000 fr.; génisses, 4.000 à 5.000 fr.; bouvillons, 3.500 à 4.000 francs, le tout la paire; bœufs de boucherie, 4.40 à 5 fr.; vaches de boucherie, 3.80 à 4 fr. 40; veaux de lait, 9 à 10 fr. 50, le tout le kilo (poids vif); moutons d'élevage, 170 à 190 fr.; brebis, 290 à 320 fr. la pièce; moutons gras, 4 à 4 fr. 50; agneaux, 7 à 8 fr.; chevreaux, 6 fr. 50, le tout le kilo; pores gras, 390 à 420 fr., les 50 kilos;

Amélioration communale. — Nous savons que la municipalité va doter la commune d'un corbillard. Tous les habitants remercient et félicitent le Conseil municipal de sa

porcelets, 250 à 300 fr. la pièce (suivant grosseur); poules, 5 à 6 fr. 50; poulets, 8 à 9 fr. 50; pintades, 7 à 7 fr. 50; dindes, 6 à 6 fr. 50; canards, 5,50 à 6 francs, le tout le demi-kilo; pigeons, 8 à 15 francs; oisons, 35 à 45 francs, le tout la paire; lapins domestiques, 3 fr. 50, le demi-kilo; canetons: communs, 10 à 12 fr.; mulards, 18 à 25 fr. la paire; œufs, 4 fr. 50 la douzaine; mais, 62 à 65 fr.; avoine, 55 à 60 fr.; pommes de terre, 45 à 55 fr., le tout les 50 kilos; blé, au cours légal; haricots blancs secs, 2 fr. 85 le litre; légumes: approvisionnement moyen, prix élevés; asperges, 5 à 6 fr. la botte; salades, 1 à 1 fr. 50 le pied; pommes de terre nouvelles, 3 à 3 fr. 50 le kilo; radis roses, 0 fr. 50 le paquet; salaisins, 4 fr. la botte; pois, 4 fr. le kilo.

Fruits: pommes, 6 fr. le kilo; oranges, 1 fr. 75 à 2 fr. pièce; citrons, 0 fr. 50 pièce; bananes, 0,75 à 1 fr. pièce.

Catus

Nécrologie. — Nous apprenons avec peine la mort de M. Alphonse Berger, ancien négociant, juge au tribunal de commerce, décédé à Issoire, à l'âge de 80 ans.

Dans cette triste circonstance, nous prions sa fille, Mme Moreau, son genre, M. Moreau, notre si sympathique receveur des P.T.T. et toute la famille d'agréer nos bien sincères condoléances.

Gigouzac

Naissances. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'un beau garçon, prénommé Gilles, le deuxième enfant, chez les époux Lafon.

Nous adressons nos meilleurs vœux au bébé et nos félicitations aux heureux parents. — G. S.

Montgesty

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Georges Lafon. Il a donné un avis favorable à trois demandes d'assistance. Le Conseil a donné un avis favorable à la reconnaissance du chemin rural projeté de Casével à la route de Montgesty à Thérac.

Hyméne. — Publication de mariage entre M. Paul Salives, cultivateur à Prayssac et Mlle Marie-Jeanne Lacombe, du village du Puech. Nos félicitations et nos vœux.

St-Denis-Catus

Fermeture de la pêche. — A sa réunion du dimanche 7 courant, la société de pêche a décidé pour protéger les récoltes, que la pêche se fermerait le jeudi 18 mai au soir. La date d'ouverture sera annoncée en temps voulu.

Mariage. — Le 10 mai a eu lieu le mariage de Mlle Odette Blaquier avec M. Lemozy Jean.

Nous adressons aux nouveaux époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Calvignac

Naissance. — Nous avons le plaisir d'apprendre la naissance d'un gros et mignon garçon chez Mme et M. Edouard Cancé, du hameau de Lagarigue.

Nos compliments à l'heureux papa et nos meilleurs vœux de bonne santé et de bonheur à la maman et au bébé.

Saux

Le temps. — Depuis près d'un mois et demi, un temps très variable et froid sévit sur notre plateau. Les travaux agricoles sont en retard; les fourrages ne poussent pas vite, et cependant on a grand besoin de leur montée pour la nourriture du bétail. Le soleil aurait besoin de sortir de sa longue torpeur. Cela, ajouté aux soucis de l'heure présente, n'est pas fait pour contenter le paysan. Samedi et dimanche, pendant tout le jour, il est tombé une pluie torrentielle qui a noyé les terres. L'O.N.M. nous dit qu'une amélioration générale va se produire: puisse-t-il dire vrai.

Amélioration communale. — Nous savons que la municipalité va doter la commune d'un corbillard.

Tous les habitants remercient et félicitent le Conseil municipal de sa

détermination et principalement M. le Maire qui déploie un zèle particulier pour la bonne marche des affaires communales.

Puy-l'Évêque

Représentation théâtrale. — Après un triomphal succès remporté dimanche dernier à Prayssac, la société de théâtre des « Brugos Carsinolos » a décidé de donner une représentation à Puy-l'Évêque, le dimanche 14 mai, à 15 heures, dans la salle des fêtes.

Cette troupe, composée de jeunes gens vêtus du vieux costume Quercynois, viendra de Cahors pour vous montrer les vieilles chansons et les vieilles danses de pays qui tombent malheureusement dans l'oubli. Une Comédie en patois figure aussi dans ce programme abondant. Pour passer quelques heures agréables, quelques heures de fou-rire, allez à la représentation des « Brugos Carsinolos ».

A Puy-l'Évêque, le dimanche 14 mai, après midi, à 15 heures. Prix des places: 3 fr., 4 fr., 6 fr., 8 fr. La location est ouverte à partir de mercredi 10 mai.

Rignac

Collision mortelle. — Dimanche, le jeune Roger Ferrié, 19 ans, garçon boulanger chez M. Latapie, à Gramat, participait à la course cycliste qui avait lieu à Rignac.

En arrivant au fond de la côte de Rignac, Ferrié s'est jeté sur une auto qui montait la côte complètement sur sa droite. Le choc fut terrible: le jeune cycliste fut tué sur le coup. Le corps a été transporté à Sonac, son pays d'origine.

Vayrac

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Bascle, juge de paix honoraire du canton de Vayrac, décédé, dimanche, à Toulouse.

Ses obsèques ont été célébrées mercredi 10 mai, à Toulouse. Nous adressons à Mme Bascle, à la famille, nos sincères condoléances.

Salviac

La presse touristique dans le Lot. — En poursuivant son excursion à travers le Quercy, la caravane de journalistes français et étrangers est passée en notre ville le mardi 9 mai, à 17 h. 30.

A son grand regret, M. le docteur Cambornac, maire et conseiller général de Salviac, retenu par les exigences de sa profession, n'était pas présent.

Les distingués touristes reçus par M. le chanoine Delbreil, doyen de Salviac et présentés par M. Calmèjane-Course, juge de paix de Salviac, président du « Plus grand Quercy », et M. L. Chabert, ancien officier ministériel, notre correspondant, visitèrent la vieille église médiévale, monument historique.

MM. Gary, archiviste, Irague, président de la Société des Études du Lot, fournirent de précieux renseignements sur les rétables et les vitraux.

Après une courte halte, la caravane repartit en direction de Gourdon par Pont-Carral où fut évoqué le souvenir du roman d'Albéric Cahuet.

A cette occasion notre petite ville était très coquette, de nombreux curieux se pressaient autour des cars.

Aux intellectuels

De l'homme de bureau au chef d'industrie, en passant par toutes les professions qui nécessitent une dépense cérébrale, les intellectuels apprécient tout particulièrement les incomparables bienfaits de la Quintonine. Un flacon permet de préparer soi-même un litre d'un délicieux vin qui n'a pas son égal comme stimulant et ceci pour 5 fr. 75. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

Petites annonces économiques

BONNE, 40 ans, demande place pour Cahors ou environs. S'adres. M. Kolb, Journaux, Cahors.

PERDU CHAT, jaune et blanc, âgé de 4 ans. Prière rapporter ou donner indications, 44, rue Emile-Zola, 1er étage. Récompense.

LEGUES ET PRIMEURS

ALAYRAC rue Mar-Foch CAHORS

Arrondissement de Figeac

Les fêtes de Figeac. — Elles ont eu lieu suivant le programme tracé. Malheureusement la pluie n'a cessé de tomber, apportant des perturbations à la fête foraine notamment. Les diverses attractions ont eu lieu en présence d'une foule réduite.

Nous constatons avec regret que chaque année le mauvais temps contrarie les fêtes de Figeac si bien qu'il faudra, à l'avenir, en changer la date. Les commerçants, les forains, les Figeacois y trouveront avantage.

Spectacles. — Samedi en soirée et dimanche en matinée et soirée, programme de grand choix, au Family-Ciné.

Au Théâtre municipal: Gary Cooper dans « Ames à la mer ». Complément.

Bureau d'Assistance

La Commission du Bureau d'Assistance s'est réunie dimanche 7 mai, à 12 heures. L'ordre du jour étaient inscrites une demande d'assistance pour femme en couches et deux demandes d'assistance d'allocation militaire.

Divers. — On souhaite que la fin de la « lune rousse » permette enfin au soleil de venir nous réchauffer et rendre vitalité et vigueur aux jardins et aux vergers.

Vendredi 5, nos écoles ont été visitées par M. l'inspecteur primaire de Figeac.

St-Médard-de-Presque

Eau potable. — M. le Ministre de l'Agriculture a adressé à M. de Monzie la lettre suivante: « Vous avez appelé mon attention sur l'intérêt qu'il y aurait à ce que la subvention qui a été allouée à la commune de St-Médard-de-Presque pour ses travaux d'alimentation en eau potable, lui soit payée le plus tôt possible. « J'ai l'honneur de vous faire savoir que j'ai pris les mesures nécessaires en vue d'assurer le paiement à cette collectivité d'une somme de 57.452 fr. à titre de solde de la subvention accordée. »

ALAYRAC

rue Mar-Foch CAHORS

Advertisement for fish products: Pour constituer des REPAS SAINS, FORTIFIANTS et ÉCONOMIQUES. Mangez du Poisson de Mer frais demain VENDREDI. En réclame aux COOPÉRATEURS 55, Boulevard Gambetta - CAHORS.

Arrondissement de Gourdon

Rignac

Collision mortelle. — Dimanche, le jeune Roger Ferrié, 19 ans, garçon boulanger chez M. Latapie, à Gramat, participait à la course cycliste qui avait lieu à Rignac.

En arrivant au fond de la côte de Rignac, Ferrié s'est jeté sur une auto qui montait la côte complètement sur sa droite. Le choc fut terrible: le jeune cycliste fut tué sur le coup. Le corps a été transporté à Sonac, son pays d'origine.

Vayrac

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Bascle, juge de paix honoraire du canton de Vayrac, décédé, dimanche, à Toulouse.

Ses obsèques ont été célébrées mercredi 10 mai, à Toulouse. Nous adressons à Mme Bascle, à la famille, nos sincères condoléances.

Salviac

La presse touristique dans le Lot. — En poursuivant son excursion à travers le Quercy, la caravane de journalistes français et étrangers est passée en notre ville le mardi 9 mai, à 17 h. 30.

A son grand regret, M. le docteur Cambornac, maire et conseiller général de Salviac, retenu par les exigences de sa profession, n'était pas présent.

Les distingués touristes reçus par M. le chanoine Delbreil, doyen de Salviac et présentés par M. Calmèjane-Course, juge de paix de Salviac, président du « Plus grand Quercy », et M. L. Chabert, ancien officier ministériel, notre correspondant, visitèrent la vieille église médiévale, monument historique.

MM. Gary, archiviste, Irague, président de la Société des Études du Lot, fournirent de précieux renseignements sur les rétables et les vitraux.

Après une courte halte, la caravane repartit en direction de Gourdon par Pont-Carral où fut évoqué le souvenir du roman d'Albéric Cahuet.

A cette occasion notre petite ville était très coquette, de nombreux curieux se pressaient autour des cars.

Aux intellectuels

De l'homme de bureau au chef d'industrie, en passant par toutes les professions qui nécessitent une dépense cérébrale, les intellectuels apprécient tout particulièrement les incomparables bienfaits de la Quintonine. Un flacon permet de préparer soi-même un litre d'un délicieux vin qui n'a pas son égal comme stimulant et ceci pour 5 fr. 75. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

Petites annonces économiques

BONNE, 40 ans, demande place pour Cahors ou environs. S'adres. M. Kolb, Journaux, Cahors.

PERDU CHAT, jaune et blanc, âgé de 4 ans. Prière rapporter ou donner indications, 44, rue Emile-Zola, 1er étage. Récompense.

ALAYRAC

rue Mar-Foch CAHORS

Dernière heure

Pénurie des denrées alimentaires en Allemagne

De Berlin. — Par suite de la pénurie des denrées alimentaires, beaucoup de détaillants en Allemagne imposent, pour l'achat de denrées devenues rares, l'achat d'une autre denrée existant en abondance.

Intervention du Vatican en faveur de la paix

De Rome. — Le Vatican publie un communiqué dans lequel le pape affirme son intention de servir la paix jusqu'au bout. Elle proclame qu'elle a chargé les nonces d'intervenir dans les capitales pour préparer un règlement amiable des questions européennes. Selon toute évidence, ces travaux d'approche vont se poursuivre.

L'Allemagne et le commerce lituanien

De Varsovie. — Une délégation lituanienne négocie, actuellement, un accord commercial à Berlin. L'Allemagne demande que 45 0/0 du commerce lituanien soit fait avec le Reich, que toutes les exportations par voie maritime se fassent par le port de Memel, que la Lituanie ne construise pas d'usines en remplacement de celles qui sont restées sur le territoire de Memel, mais achète les produits de ces usines.

Explosion aux fortifications de Memel

De Dantzig. — Une formidable explosion vient de détruire les nouvelles fortifications construites à Memel depuis l'annexion par l'Allemagne. Il y a 4 tués et de nombreux blessés, 6 ouvriers et 5 sapeurs ont été arrêtés.

AVIS DE DÉCÈS

Madame Veuve LOUBIÈRES; Mademoiselle Aïce LOUBIÈRES; Monsieur et Madame Raymond JOURDAN, née LOUBIÈRES; Madame et Monsieur Jean LOUBIÈRES et tous les autres parents vous font part du décès de Monsieur Jean LOUBIÈRES

Chef de Division honoraire et vous prient d'assister à ses obsèques civiles qui auront lieu le vendredi 12 mai 1939 à 16 heures 3/4.

Réunion, 18, quai de Regourd.

Cabinet Immobilier

(20e année) J. DELLARD propriétaire, 1, rue Mar.-Joffre CAHORS

VENTE ET ACHAT toutes propriétés

Châteaux, villas, tous immeubles ville et campagne

TERRAINS A BATIR

Fonds de commerce

Prêts hypothécaires

RENSEIGNEMENTS GRATUITS

Mais le serment du Juste est sacré — et ce n'est ni par un homme de ma tribu, ni par un autre fidèle, ni par moi-même qu'aura été accomplie l'œuvre de vengeance.

Et le Lion est le serviteur du Juste. Et il a su protéger Daniel, le prophète, dans son tourment.

Pars. Et que la Bénédiction soit sur toi, car tu as bien fait de vouloir défendre ton ami. Et ce n'est pas moi qui ai dit de te frapper.

A ton sang a répondu le sang de l'esclave. Et c'est bien ainsi. Une caravane l'attend avec l'autre moitié de l'or. Elle te mènera jusqu'à Timzrit. Mes serviteurs seront tes serviteurs.

Et ton pays saura que la Justice du Caïd des Beni-M'grab est terrible. Mais la loi du Prophète l'ordonnait ainsi.

Et le cœur de l'homme juste ne connaît ni l'inquiétude ni le doute. Sur toi le salut et la Baraka. Ici mon sceau.

Dartel replia le papier. Précieux témoignage lui aussi ! Mais il s'énerma, que ses doigts fussent si malhabiles à lui rendre le service qu'il en attendait.

(à suivre).

(1) L'Orient est l'Orient et l'Occident est l'Occident. Et tous deux ne se rencontrent pas.



Bibliographie

LES ANNALES

Les Annales du 10 mai sont d'un prodigieux intérêt sur la variété et la richesse des lectures qu'elles contiennent. Il faut absolument lire les révélations d'un ancien nazi sur les conceptions politiques du Troisième Reich...

Vient de paraître

LA GYMNASTIQUE ATTRAYANTE A L'ECOLE PRIMAIRE

(Leçons, exercices, jeux, danses avec ballons, ballons, cerceaux, cordes, coqsins) par Mme Ch. COLAS-SAUZON en collaboration avec Ch. Colas instituteur

Préface de M. Béoué, Inspecteur d'Académie du Lot (Chez M. Ch. Colas, 41, Bd Gambetta, Cahors, 14 fr.; franco: 15 fr. 50, Compte de chèques Postaux, Toulouse (119-65).

Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le co-gérant: L. PARAZINES.

Agriculteurs Profitez du billet de LOISIRS AGRICOLES 40% DE RÉDUCTION

POUR OBTENIR ce billet qui vous permettra de voyager A PRIX RÉDUITS vous et votre famille PROCUREZ-VOUS à votre gare une demande de CARTE D'IDENTITÉ

Les billets de Loisirs Agricoles sont délivrés toute l'année

S. N. C. F.

Avant de partir pour Paris notez l'adresse de

L'Agence Havas 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS

vous pourrez lire chaque jour votre journal dans le Hall de son immeuble

N'oubliez pas d'avertir ?

La route, la rue ont des embûches: les obstacles imprévus. En doublant, méfiez-vous de la voiture qui vient en face de vous et dont vous appréciez mal la vitesse. Ralentissez beaucoup aux croisements: votre vue est limitée. Ne doublez jamais dans un virage; ni au sommet d'une côte. Ne vous fiez pas à un passage à niveau ouvert.

toujours fait les Vieux du Volant, aussi forment-ils l'élite des automobilistes. Si vous conduisez depuis au moins quinze ans sans avoir eu d'accident grave, vous pouvez poser votre candidature pour y être admis.

Grands réseaux de Chemins de fer français

Ne gaspillez ni votre temps ni votre argent. Pour vos envois jusqu'à 50 kg., utilisez les Petits Colis, 3 tarifs extrêmement simples: vitesse unique, colis agricoles, colis express.

Le barème des prix pour votre département vous sera remis gratuitement à la gare.

Vous avez intérêt à utiliser les « BILLETS DE MARCHÉ »

délivrés toute l'année le samedi ainsi que les 3 novembre et le premier de chacun des autres mois (si la date prévue tombe un jour férié, la foire est avancée au samedi précédent), au départ de toutes les gares situées sur les sections de lignes de: Caussade à Cahors, Cahors à Cahors, Fumel à Cahors, pour

CAHORS-CABESSUT 50 0/0 de réduction

Billets valables, sous réserve des conditions normales d'admission: à l'aller, dans tous les trains permettant l'arrivée avant 14 h. et au retour, à partir de 10 h. dans tous les trains permettant le retour à la gare de départ: le même jour.

Renseignements aux gares intéressées de la Société Nationale des Chemins de Fer français (S.N.C.F.)

Vous avez intérêt à utiliser les « BILLETS DE MARCHÉ »

délivrés toute l'année, le samedi de chaque semaine et le 15 de chaque mois (le 16 si le 15 est un dimanche), au départ de toutes les gares situées sur les sections de lignes de: Assier à Figeac; Murs à Figeac, pour

FIGEAC

50 0/0 de réductions

Billets valables, sous réserve des conditions normales d'admission: à l'aller, dans tous les trains permettant l'arrivée avant 14 heures et au retour à partir de 10 heures dans tous les trains permettant le retour à la gare de départ, le même jour.

Renseignements aux gares intéressées de la Société Nationale des Chemins de Fer Français (S.N.C.F.).

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

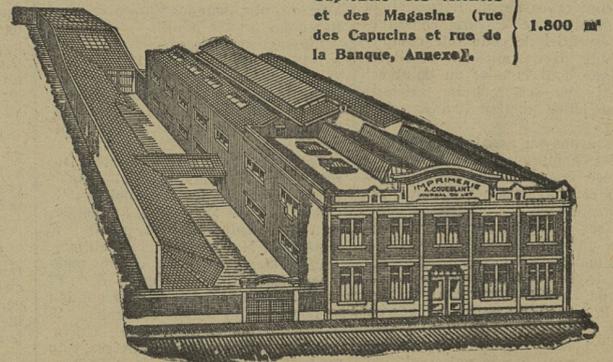
INSTALLATION MODERNE

10 LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

PRIX MODÉRÉS



Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe) 1.800 m²

SERVICE D'HIVER 1938-1939 (à partir du 5 Octobre)

De Paris à Toulouse par Cahors

Table of train schedules from Paris to Toulouse via Cahors, listing stations like Paris (Orsay), Limoges, Cahors, and Toulouse with arrival and departure times.

De Toulouse à Paris par Cahors

Table of train schedules from Toulouse to Paris via Cahors, listing stations like Toulouse, Cahors, Limoges, and Paris with arrival and departure times.

MONTAUBAN, CAHORS à LIBOS

Table of train schedules between Montauban, Cahors, and Libos, listing stations and times.

LIBOS, CAHORS à MONTAUBAN

Table of train schedules between Libos, Cahors, and Montauban, listing stations and times.

St-Denis-près-Martel à Aurillac

Table of train schedules from St-Denis-près-Martel to Aurillac, listing stations and times.

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Table of train schedules between Le Buisson and St-Denis-près-Martel, listing stations and times.

St-Denis-près-Martel au Buisson

Table of train schedules from St-Denis-près-Martel to Le Buisson, listing stations and times.

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

Table of train schedules from Toulouse to Capdenac, Brive, and Paris, listing stations and times.

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

Table of train schedules from Paris to Brive, Capdenac, and Toulouse, listing stations and times.

De Sarlat à Gourdon

Table of train schedules from Sarlat to Gourdon, listing stations and times.

De Gourdon à Sarlat

Table of train schedules from Gourdon to Sarlat, listing stations and times.

De CAHORS à CAPDENAC

Table of train schedules from Cahors to Capdenac, listing stations and times.

De CAPDENAC à CAHORS

Table of train schedules from Capdenac to Cahors, listing stations and times.

NOTA. - Indépendamment des services d'auto-trains mentionnés ci-dessus, il existe également de nombreux trains. RENSEIGNEZ-VOUS DANS LES GARES.